

RIVE DE L'ODET À GOUESNAC'H

- ▣ **Typologie** : sites naturels littoraux
- ▣ **Nom** : rive de l'Odét
- ▣ **Commune concernée** : Gouesnac'h
- ▣ **Acte et date de classement** : arrêté du 9 mars 1923
- ▣ **Critère de classement** : pittoresque
- ▣ **Surface** : 17,88 ha
- ▣ **Statut de propriété** : privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site** : néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s)** :
 - site inscrit des plantations en bordure de l'Odét à Kerdudel-Lanhuron
 - site inscrit des Vire-Court (rive gauche)

Description

Le site s'étire sur la rive gauche de l'Odét, entre les hameaux de Kerdudel au nord et Lanhuron au sud. Il est scindé en deux parties distinctes séparées par deux parcelles bâties et une petite anse. Un cordon arboré d'une épaisseur variable borde la rive sur toute sa longueur. Les essences dominantes sont le chêne et le châtaignier. Le port des arbres est arrondi et leur développement modeste.

Le secteur classé le plus en amont de l'Odét est caractérisé par une large bande boisée. Les arbres suivent la topographie du terrain en pente douce.

Leur masse et leur densité isolent complètement les quelques maisons d'habitation implantées à l'est du site.

La portion aval du site classé est limitée au nord par une petite anse bordée de chênes et de châtaigniers dont les racines courent sur les rochers granitiques. Le rideau d'arbres laisse çà et là apparaître

▼ *Un cordon arboré borde l'Odét.*



▲ *Vu de la rive opposée, le site forme une masse boisée.*

des jardins, mais seulement depuis des endroits très difficilement accessibles.

Une étroite rue permet d'accéder au petit port et borde une propriété organisée selon le même modèle que précédemment. Cependant, l'intégration de la maison est moins heureuse. Les arbres sont plus épars et la vue vers la construction est plus dégagée. La propriété est bordée par un mur de soutènement qui souligne fortement la rive et ancre définitivement la présence d'une forme urbaine dans cet espace naturel.



n°17



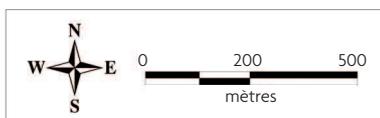
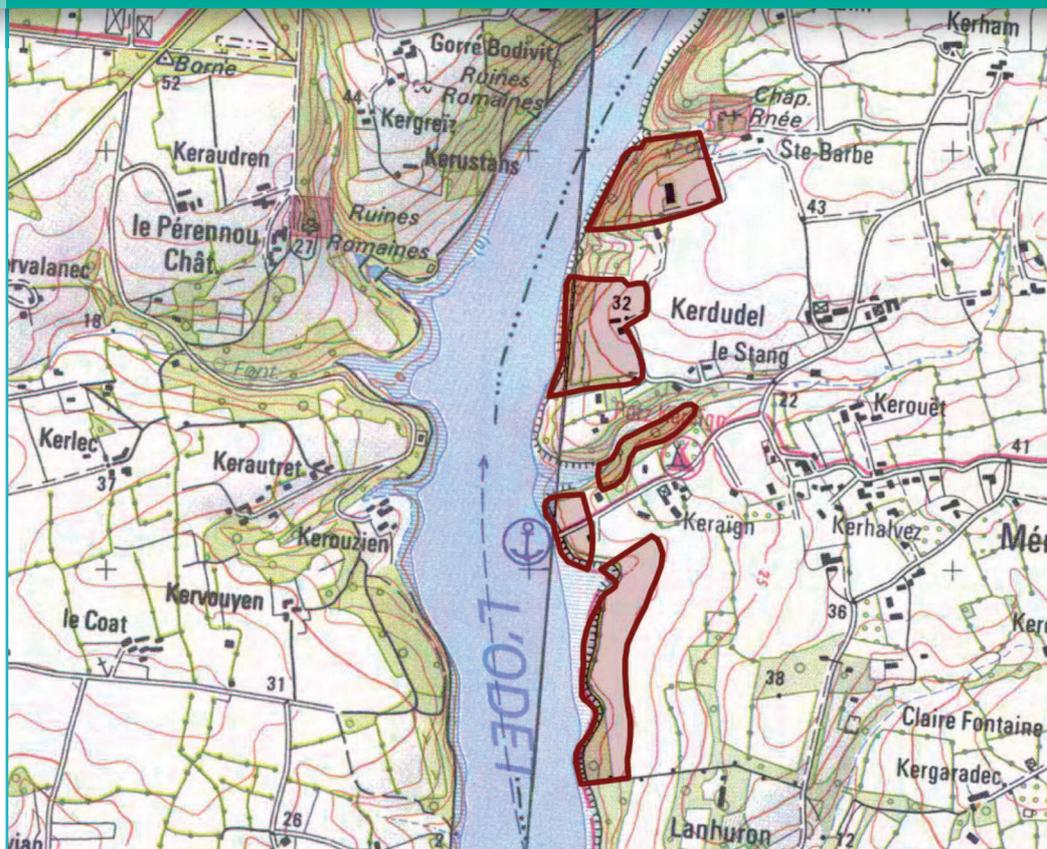
Plus à l'aval, un vaste champ de céréales ondulé par le relief est bordé de haies arborées. En suivant le petit chemin découvert à marée basse, le promeneur se trouve en contrebas du champ et des arbres. De petites falaises sur lesquelles les arbres s'agrippent limitent les vues vers les champs et orientent le regard vers l'Odet.

Depuis la rive opposée, quelques vues sur le site sont possibles. Les bandes boisées sont les premiers traits marquants du paysage. Les habitations sont masquées par les arbres et les champs développent leurs ondulations entre les haies et les bois. L'espace paraît très naturel et l'activité agricole produit une impression de paysage entretenu et habité.

Diagnostic

Le site classé est à la fois naturel et anthropisé. Le maintien des arbres le long de la rive assure une bonne intégration des quelques constructions et de la petite jetée. En arrière de cette ripisylve, plus ou moins épaisse, se trouvent les espaces jardinés et cultivés. La nature jardinée tend à prendre le pas sur le caractère originel du site. L'impact visuel des bâtiments d'habitation est limité par la ripisylve, mais la présence du mur de soutènement rappelle l'urbanisation du secteur. Bien que visible, ce mur respecte l'emploi des matériaux locaux et se trouve du même coup assez bien inséré dans le paysage.

▼ Le champ de céréales ondule derrière le rideau d'arbres.



▲ Les arbres accrochés aux rochers bloquent les vues vers le champ.

Enjeux - Orientations

- ▣ **Maintenir la bande boisée le long de la rive de l'Odet.**
- ▣ **Assurer l'intégration paysagère des maisons par la présence d'une végétation arborée.**
- ▣ **Conserver les rochers et petites falaises de la rive (éviter les murs de soutènement).**

